

**A l'attention des associations affiliées en Bretagne
proposant la Marche Nordique et labellisés 2022**

*Copie aux Président(e)s des Comités régional, départemental,
Responsable commission Pratiques Adhésions*

CESSON SÉVIGNÉ, LE 14 janvier 2022

OBJET Label qualité Marche Nordique 2022– envoi du logo

Chère Présidente, cher Président,

Tous les clubs proposant la Marche Nordique en Bretagne ayant répondu à l'enquête, le référent régional, 3 formateurs régionaux et, la chargée de mission du Comité régional se sont réunis le 14 janvier dernier à REDON, pour attribuer le label qualité Marche Nordique aux associations affiliées qui répondent aux 3 critères :

- disposer d'un animateur diplômé Marche Nordique pour 30 licenciés
- proposer au minimum deux séances Marche Nordique par semaine
- garantir un taux d'encadrement d'un animateur pour 20 personnes maximum par sortie.

Il est entendu que seules les associations distribuant des licences à l'ensemble de ses adhérentes peuvent être labellisées.

Le **Comité FFRandonnée Bretagne** a le plaisir de vous informer que votre association remplit ces critères d'attribution. Nous vous félicitons pour le dynamisme de votre association et vous prie de trouver ci-joint le **logo label qualité 2022 Marche Nordique**.

L'envoi du **diplôme papier** sera effectué par le comité régional courant février.

Ce Label Marche Nordique est le signe officiel qui garantit un gage de qualité et des conditions d'accueil pour la pratique de la Marche Nordique en Bretagne.

Cette reconnaissance est également un moyen de valoriser votre association vis-à-vis du grand public (utiliser le macaron « label régional Marche Nordique » sur vos supports de communications).

Bien cordialement,

Le Référent Marche Nordique Bretagne
Tel 02 99 72 36 51 ou 06 98 16 02 57
armel.hochard@orange.fr
Armel HOCHARD



La Présidente par intérim
du Comité Régional
de la Randonnée Pédestre Bretagne
Raymonde SECHET



Comité régional de Bretagne

Centre d'affaires la Frébaridière, 11 rue de la Frébaridière, 35510 CESSON SÉVIGNÉ
Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.